

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 4 juillet 1906.

**L'**ITALIE tient certainement un succès avec la conversion de sa rente du 4 net au 3,75, qui dans cinq années ne sera plus que du trois et demi. Les cours se maintiennent, coupon détaché, de deux francs et demi au-dessus du cours de rachat, cent francs ; ce qui fait que personne, pour le platonique plaisir de créer des ennuis au gouvernement, n'a la tentation de porter son titre de rente qui ne lui sera payé que 100 francs, alors qu'en le remettant à un agent de change, celui-ci lui donnera immédiatement 102.60.

— Il faut avouer cependant que dans cette opération tout n'est pas or de bon aloi ; et que, pour faire réussir la conversion, c'est-à-dire empêcher que particuliers et banques ne demandent au gouvernement le remboursement pur et simple (en tout huit milliards et demi), le gouvernement a eu recours à certains trucs qu'il est bon de faire connaître.

— Tout d'abord, il s'agissait de tenir haut les cours de la rente pendant tout le temps que se fera la conversion. C'est le point le plus important, et il faut avoir en réserve de grosses disponibilités financières pour absorber le produit de toutes les ventes qui ne trouveraient pas leur écoulement sur le marché. En second lieu le gouvernement s'est efforcé de rendre difficile la conversion elle-même. Il n'a fixé que cinq jours, du 2 au 7, et les guichets ne restent ouverts que quelques heures par jour. De plus il faut signer un nombre considérable de pièces, puis il faut déposer les titres eux-mêmes. Ce sont là nombre d'opérations difficiles à faire en cinq jours. Enfin, pour ne pas être pris à court, le gouvernement a décrété qu'il se réservait de fixer l'époque de remboursement des titres dont on aurait